

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 R3 Désignation du représentant de la Ville de Paris au sein de l'Agence métropolitaine des déchets ménagers (SYCTOM).

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 19 janvier 2021, et son additif,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter la Ville de Paris au sein de l'Agence métropolitaine des déchets ménagers (SYCTOM) (Comité syndical) :

Suppléante :

- Fatoumata KONE

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO